



- Qui est concerné ? Tous les élèves, tous les personnels, dans tous les lieux du collège.
- Peut-on lire sur tablette ou à voix haute ou dessiner ? Non, chacun apporte son livre ou va au CDI en emprunter un avant. Chacun se responsabilise et prévoit sa lecture.
- Dans quels buts ce projet est-il mis en place ? Favoriser la lecture, les échanges entre lecteurs, l'autonomie dans les apprentissages, le respect de l'autre, l'accès à la culture. Se dire que lire est non seulement un enjeu fondamental pour exercer sa citoyenneté mais aussi un plaisir partagé.
- Est-ce obligatoire ? Oui, c'est une activité pédagogique décidée en conseil pédagogique, menée à titre expérimental pour six semaines.
- Pourquoi le silence ? Pour mieux se concentrer, interioriser ce qu'on lit, ne pas se laisser distraire par son voisin.

**Vendredi 16 novembre 2018
à 10h45,
tout le collège se met à lire
pendant un quart d'heure !**

**> des livres,
> des textes,
> des poèmes,
> des journaux,
> des bandes dessinées...**

**Tout est possible pourvu que le
support soit un écrit sur papier**



« Lire, c'est voyager ; voyager, c'est lire. »
Victor Hugo *in* Choses vues

« Lire un bon livre, c'est faire une rencontre »
Tania de Montaigne (Journaliste et écrivain française)

« Quand tu sauras lire, tu ne seras jamais plus tout seul. »
Jacques Foch-Ribas (écrivain, architecte, critique littéraire et enseignant québécois) *in* Une aurore boréale



Le projet est soutenu par
la fondation Michalski



<http://www.silenceonlit.com/>

et le Ministère de
l'Éducation nationale



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Calendrier de lecture :

Vendredi 16 novembre 2018 à 10h45

Mercredi 21 novembre 2018 à 11h45

Mardi 27 novembre 2018 à 08h35

Lundi 03 décembre 2018 à 14h45

Lundi 10 décembre 2018 à 15h20

Vendredi 21 décembre 2018 à 15h20

